

Séance du 2 juillet 2015

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Création du Diplôme d'Université «Stratégie des entreprises du transport» et tarif d'inscription

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil Nicole Cleuet - Bâtiment Matisse, le 2 juillet 2015, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 613-2 du code de l'éducation ;

Vu l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil Académique en date du 11 juin 2015 sur le programme de la formation ;

M. le Président donne la parole à M. le Vice-Président Formation continue, apprentissage et relations avec l'entreprise, à Mme Christine VANDOMME, Pilote pédagogique à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs en Informatique, Automatique, Mécanique, Energétique et Electronique – ENSIAME – ainsi qu'à Mme Roselyne DELVALÉE, chargée des relations UVHC-Entreprises au Service Commun de la Formation Continue et de l'Apprentissage – SCFCA. Tous trois présentent la demande de création du Diplôme d'Université «Stratégie des entreprises du transport» ainsi que le tarif d'inscription par étudiant fixé à 14 000 € (quatorze mille euros).

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA CREATION DU Diplôme d'Université «Stratégie des entreprises du transport».

Fait à Valenciennes, le 6 juillet 2015

Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

Diplôme Universitaire « STRATEGIE DES ENTREPRISES DU TRANSPORT »

• Objectifs de la formation et public visé:

La formation permet aux dirigeants, responsables de services, chefs de projet, ingénieurs de :

- Positionner, avec des outils simples mais efficaces, leur entreprise en termes de stratégie, de développement, de repérage des compétences internes et externes d'une part, et d'autre part, de négociation/communication, et de développement à l'international,
- théoriser des pratiques et des savoir-faire acquis sur le terrain,
- intégrer la dimension professionnelle et le transfert opérationnel des connaissances acquises.

• Points forts de ce diplôme universitaire « Stratégie des entreprises du ferroviaire »

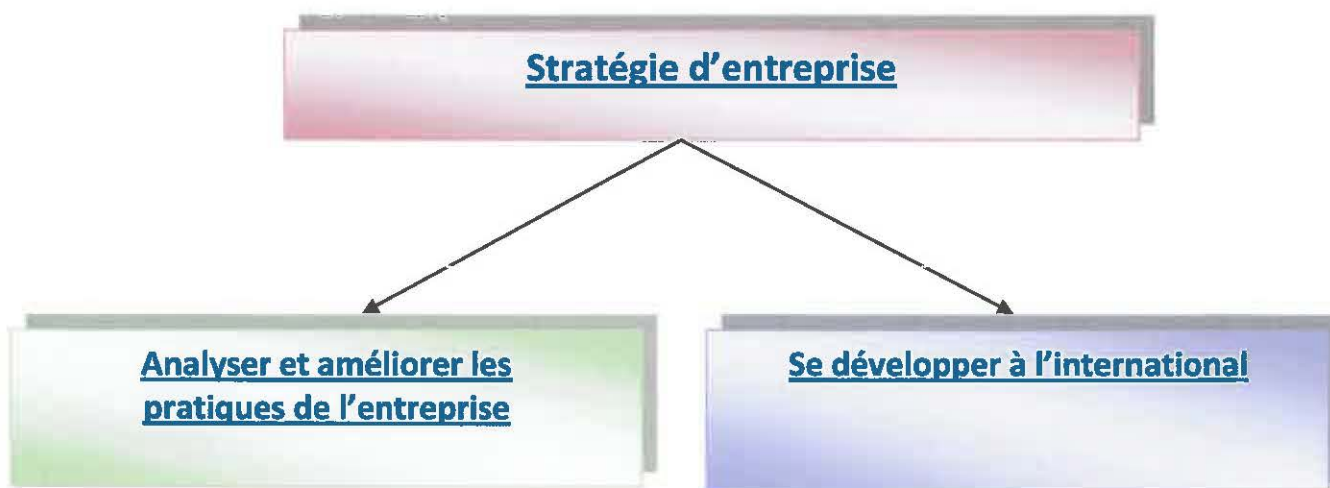
- La formation s'articule autour d'un pôle sur les pratiques dans l'entreprise et d'un pôle sur le développement à l'international.
- Une pédagogie innovante alternant les apports théoriques et les approches pratiques adaptées à l'entreprise (mise en relation des participants et des intervenants pour une prise en compte individuelle des problématiques de chaque entreprise).
- Une approche pluridisciplinaire impliquant des enseignants-chercheurs et des praticiens d'entreprises.
- Des conférences et des tables rondes réalisées par des professionnels.
- Des journées dédiées aux retours d'expériences à 3 et 6 mois.

• Organisation de la formation

Formation de 216 h 50 heures à raison d'une journée tous les 15 jours

• Evaluation

- Obtenir un Diplôme Universitaire Niveau bac + 5
- Obtenir une attestation de compétences (utile dans le cadre d'une VAE)



STRATEGIE D'ENTREPRISE (module commun)

Ce module permet de réfléchir sur le positionnement de l'entreprise dans son environnement, sur les marchés pénétrés ou à pénétrer. Il permet d'affiner l'analyse grâce à un certain nombre d'outils et de vérifier l'opportunité de conquérir de nouveaux marchés.

- Evaluer les forces concurrentielles (systèmes concurrentiels / facteurs clés de succès)
- Evaluer la valeur absolue et relative d'un projet de développement au regard des capacités stratégiques de l'entreprise
- Identifier les freins et les leviers d'une stratégie de développement partenarial

Conférence sur la stratégie du ferroviaire

ANALYSER ET AMELIORER LES PRATIQUES DANS L'ENTREPRISE

Ce module s'attachera à faire un « état des lieux » des ressources humaines présentes dans l'entreprise, d'anticiper la mobilité interne en fonction du développement de l'entreprise en national comme à l'international. Il s'agira également de faire un point sur les aspects législatifs actuels.

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Fédérer ses collaborateurs autour d'un projet
- Conduire le changement
- Travailler avec les IRP
- Gérer les ressources humaines (gérer les entretiens professionnels, la GPEC)
- Tenir compte de la loi sur la pénibilité au travail

Conférence sur les Instances Représentatives du Personnel

GESTION DE PROJET:

- Identifier les fondamentaux du management de projet
- Etre capable de piloter des projets industriels dans son secteur
- Participer au pilotage de projets plus amples au niveau de l'entreprise
- Budgéter un projet

Conférence sur l'Intelligence économique et la Propriété intellectuelle

SE DEVELOPPER A L'INTERNATIONAL

Une négociation commerciale doit tenir compte de nombreux facteurs, accentués par la mondialisation. Ils sont économiques, culturels et juridiques. Ce pôle permettra d'éviter les écueils liés aux échanges internationaux et aux habitudes commerciales de certains pays et de connaître la législation pour éviter tout litige.

ANGLAIS (op onnel en fonc on du niveau) – Possibilité de valider l'anglais au pro t de l'allemand ou du chinois

- Développer les compétences de compréhension et productions orales et écrites
- Communiquer efficacement dans la langue avec les partenaires étrangers
- Rédiger des courriers, mails, comptes-rendus, synthèses

RELATIONS INTERCULTURELLES

- Identifier une stratégie de communication efficace dans les interactions culturelles
- Gérer l'expatriation
- Identifier les obstacles dans la négociation commerciale interculturelle
- Gérer les différences culturelles, développer des stratégies et tactiques efficaces

Conférence sur les retours d'expérience liés aux réussites et aux échecs de négociations commerciales

DROIT INTERNATIONAL

- Connaître les sources du contrat international : nationales, européennes, internationales, supranationales
- Identifier les acteurs de la réglementation internationale
- Négocier, conclure, exécuter un contrat
- Identifier la responsabilité des co-contractants : contentieux du contrat international, modes alternatifs de règlement des litiges

Conférence sur les outils liés à l'export

Pilote pédagogique : Chris ne VANDOMME : chris_ne.vandomme@univ-valenciennes.fr

Relation UVHC-Entreprises: Roselyne DELVALEE : roselyne.delvallee@univ-valenciennes.fr